



# Coaching au coeur de la communauté

## CRITÈRES DE SÉLECTION DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

ICF Québec choisira des organismes sans but lucratif qui ont déjà fait leurs preuves en ayant un impact social mesurable dans leurs communautés dans les domaines comme l’alphabétisation, le bien-être physique et mental, la jeunesse, les arts et la culture, le soutien à des groupes défavorisés autant économiquement que socialement ou l’intégration des immigrants.

ICF Québec n’accordera pas de services de coaching gratuit à des organismes comme des entreprises sociales, des groupes doctrinaires, des projets pilotes ou des organismes en mode de démarrage, des municipalités, des universités, des écoles ou des hôpitaux. ICF Québec n’accordera pas non plus de services de coaching gratuits si l’organisme est en crise financière ou de leadership.

Les organismes choisis doivent démontrer un désir évident de croissance, et la volonté de créer un impact social grandissant, en plus d’être ouverts à faire évoluer leurs méthodes de gestion.

Durant le processus de sélection, le comité du programme COACHING AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ, évalue les organismes sans but lucratif pour déterminer leur degré d’alignement avec les critères de sélection d’ICF Québec.

Notre programme de coaching *pro bono* a comme objectif de donner du soutien aux organismes sans but lucratif afin qu’ils puissent améliorer leurs méthodes de gestion et augmenter leur impact social. C’est donc autour de cet objectif fondamental que le choix des organismes qui recevront des services de coaching gratuit sera fait.

Afin qu'ICF Québec puisse considérer travailler avec un organisme, nous devons être capables de répondre aux questions suivantes de manière satisfaisante:

CRITÈRES	OUI	MODÉRÉMENT	NON
1. Est-ce que l'organisme a une mission significative pour améliorer les conditions sociales de sa communauté et le monde en général?			
2. S'agit-il d'une organisation sans but lucratif indépendante basée au Québec avec des programmes conçus pour aider une ou des communautés du Québec?			
3. Est-ce que l'organisme sans but lucratif présente un impact social mesurable dans l'un ou l'autre des secteurs que veut encourager ICF Québec?			
4. Est-ce que l'organisme sans but lucratif a des rapports et des statistiques qui démontrent son impact social dans sa communauté (exemple : participation, personnes aidées, résultats, etc.?)			
5. Est-ce que l'organisme a un conseil d'administration composé de bénévoles représentatifs de son milieu?			
6. Est-ce que l'organisme a su développer un bassin de bénévoles engagés pour accomplir sa mission?			
7. Est-ce que l'organisme sans but lucratif démontre un fort désir d'améliorer son efficacité et son efficience afin d'augmenter son impact social?			
8. Est-ce que l'organisme possède un ou plusieurs gestionnaires qui sont disposés à améliorer leurs compétences de gestion dans leur rôle actuel et que ces compétences ne sont pas de nature technique?			
9. Est-ce que l'organisme a des buts bien articulés ou des défis clairs qui seraient plus facilement réalisés si les gestionnaires en place pouvaient augmenter leurs habiletés générales de gestion?			
10. Est-ce que l'organisme a démontré qu'il pourrait clairement bénéficier d'une amélioration des compétences de ses gestionnaires?			